

AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

**Les provocations, les polémiques et les insultes
ne sont pas les bonnes armes pour combattre les algues vertes**

Communiqué de presse de Gérard Lahellec

1er Mars 2011

Après la provocation engagée par les affiches chocs prenant pour cible la Bretagne, la polémique se transforme maintenant en insulte contre le Président de la Région.

Voilà une situation nouvelle qui a au moins le mérite de la clarté : l'objectif est bien de s'attaquer à la majorité de gauche du Conseil Régional. Mais la provocation n'a jamais servi aucune cause. Au contraire, par force de simplisme, elle dissimule souvent les raisons profondes d'un mal.

Ainsi, en stigmatisant une catégorie professionnelle, les promoteurs de la campagne publicitaire présentent la Bretagne comme une Région devenue infréquentable et dangereuse. Ils érigent ainsi à leur tour le populisme en méthode de communication.

La campagne choc, qui marque plus une volonté de nuire que de surmonter des problèmes, a une cible : la Bretagne.

Elle stigmatise une filière et une catégorie socioprofessionnelle: l'agriculture et le monde paysan.

Elle fragilise une autre filière : le tourisme.

En outre, cette provocation constitue une véritable meurtrissure venant s'ajouter à la douleur ressentie par les populations des zones touchées par ce phénomène.

L'on aurait voulu à la fois mettre à mal les actions engagées pour reconquérir la qualité environnementale, les productions de la Région et sa forte identité culturelle qu'on ne s'y serait pas pris autrement!

Dans cette campagne, pas la moindre allusion n'est faite aux orientations libérales qui mettent à mal l'agriculture et le développement des territoires! Pas la moindre allusion non plus aux actions publiques engagées pour surmonter le problème dont il est question.

Bref, en épargnant les vrais responsables, cette campagne tend à nous rendre tous coupables, méthode bien connue des promoteurs du «tous pourris». A ce titre, elle peut légitimement inquiéter tous les progressistes.

Mais le caractère d'utilité publique reconnu à l'association signataire de cette campagne pose questions : la première est celle de l'utilité publique visée par cette campagne et la seconde est celle de l'utilisation des fonds publics servant à son financement.